



Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 28
Nombre de représentés : 09
Nombre de votants : 37

OBJET

Affaire n°2016-176
**SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION
DES DECHETS (S.P.E.D) DU TCO
RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE
2015**

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal a été faite le 2 novembre 2016 et affichée le 2 novembre 2016.
- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le : **14 NOV. 2016**

LE MAIRE



Olivier HOARAU

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU MARDI 8 NOVEMBRE 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le mardi huit novembre, le Conseil municipal du Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Paulette Lacpatia 1^{ère} adjointe, M. Bernard Robert 3^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 4^{ème} adjointe, Mme Annie Mourgaye 5^{ème} adjointe, M. Fayzal Ahmed Vali 6^{ème} adjoint, Mme Annick Le Toullec 8^{ème} adjointe, M. Jean-Claude Maillot 9^{ème} adjoint, M. Armand Mouniata 10^{ème} adjoint, M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint, M. Faustin Galaor, M. Jean Paul Babef, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte Laurestant, Mme Catherine Gossard, M. Wilfrid Cerveaux, Mme Mikaëla Latra, M. Hary Auber, Mme Sabine Le Toullec, Mme Mémouna Patel, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, M. Patrice Payet, Mme Valérie Auber, M. Patrick Jardinot.

Absents représentés : Mme Dalila Mahé 2^{ème} adjointe (par Mme Paulette Lacpatia 1^{ère} adjointe), M. Ludovic Latra (par M. Jean-Paul Babef), M. Jean-Hubert M'Simbona (par M. Jean-Bernard Gaillac), Mme Karine Mounien, (par M. Sergio Erapa 11^{ème} adjointe), Mme Dorisca Tiburce (par Mme Mikaëla Latra), Mme Karine Infante (par Mme Annick Le Toullec), M. Brandon Incana (par M. Alain Iafar), Mme Bibi-Fatima Anli (par Mme Brigitte Laurestant), Mme Anne-Laure Boyer (Mme Danila Bègue).

Arrivé (s) en cours de séance : Mme Sabine Le Toullec (17h09), Mme Valérie Auber (17h10), M. Patrick Jardinot (17h10), M. Patrice Payet (17h14).

Départ (s) en cours de séance : Mme Valérie Auber (18h05), M. Patrick Jardinot (18h05),

Absent (s): Mme Cala M'Rhéhourri, Mme Firose Gador.

.....
.....

**SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS (S.P.E.D) DU TCO
RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2015**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°95-101 du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement (loi Barnier),

Vu la délibération n°2016-051/CC-25 du TCO,

Vu le rapport présenté en séance le 08 novembre 2016 relatif à la présentation du rapport annuel 2015 sur le Service Public d'Élimination des Déchets du TCO,

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : de prendre acte du rapport annuel 2015 du Service Public d'Élimination des Déchets du TCO,

Article 2 : de réaffirmer auprès du TCO, la nécessité d'améliorer le service de collecte sur la commune du Port.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOCQUAU

SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS DU TCO RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2015

Le présent rapport a pour objet la validation du rapport annuel 2015 du service Public d'Élimination des Déchets du TCO.

La loi Barnier en date du 02 février 1995, relative au renforcement de la protection de l'environnement, indique que le Président d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale doit présenter « un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers ». Ce rapport doit ensuite faire l'objet d'une validation par chaque commune membre de la Communauté d'Agglomération.

Le rapport annuel 2015 sur le service public d'élimination des déchets présenté par le TCO fait apparaître les éléments suivants :

Les indicateurs techniques :

Le rapport fait apparaître :

- Une augmentation de 5,61% des tonnages d'Ordures Ménagères résiduelles (OMR) collectés sur l'ensemble du territoire par rapport à 2014 (53 402 tonnes en 2014 et 56 398 tonnes en 2015).
Le ratio par habitant de 249 kg en 2014 passe à 266 kg en 2015. Cette augmentation est essentiellement due au report des flux de la collecte sélective sur la collecte des OMR.
Pour le Port, les tonnages d'OMR collectés augmentent de 5,04%.
- Une diminution des tonnages de collecte sélective de 3,61% (7 024 tonnes en 2014 et 6 801 tonnes en 2015).
Le ratio par habitant de 33kg en 2014 passe à 32kg en 2015. Cette diminution est liée d'une part, à la baisse des fréquences, d'autre part, au report des flux vers la collecte des OMR.
Pour le Port, le tonnage de collecte sélective baisse de 12,49%.
- Une diminution des tonnages collectés en porte-à-porte des déchets verts de 14% (25 397 tonnes en 2014 et 21 750 en 2015).
Le ratio par habitant de 119 kg en 2014 passe à 103 kg en 2015. Cette diminution s'explique par une perte de lisibilité des jours de collecte et le report du flux sur les dépôts sauvages.
Pour le Port, le volume collecté baisse de 50,13%.
- Une diminution des tonnages collectés en porte à porte des encombrants de 34% (5 619 tonnes en 2014 et 3 718 tonnes en 2015).
Le ratio par habitant de 26 kg en 2014 passe à 18 kg en 2015. A l'instar des déchets verts, cette diminution est liée à une perte de lisibilité des jours de collecte, à l'absence de collecte de certains types de déchets (DEEE, OM, DV, Placo, Gravats, etc.) et au report des flux sur les dépôts sauvages.
Pour le Port, le volume collecté baisse de 47,81%.
- Une augmentation des volumes collectés des dépôts sauvages de 21% (3 432 tonnes en 2014 et 4 147 tonnes en 2015). La part des encombrants augmente quant à elle de 71% par rapport à 2014. Ces volumes ne tiennent pas compte des volumes évacués directement par les services municipaux.

- Une augmentation de la fréquentation des déchèteries de 14% par rapport à 2014 induisant une augmentation des tonnages collectés sur le réseau de déchèteries de 20% par rapport à 2014.
Pour le Port, le volume collecté augmente de 59%.
- Au titre de l'errance animale, une diminution en 2015 du nombre de captures de 39% (1 750) par rapport à 2014 (2 849). Le nombre de cadavres ramassés est en augmentation (2 978 en 2015 et 2 575 en 2014).
- Une diminution de la collecte et de l'élimination des véhicules hors d'usage (VHU) de 3% (203 en 2014 et 196 en 2015).

Les indicateurs financiers :

Il convient de noter :

- Une nette diminution des investissements (-41% par rapport à 2014) due principalement à la livraison des plateformes de broyage des déchets verts de Cambaie et Saint-Leu ;
- Une baisse des coûts de fonctionnement de 8% par rapport à 2014 en raison d'une maîtrise des dépenses ;
- Le coût par habitant est en légère baisse (196€/ habitant en 2015 contre 197€/habitant en 2014).

Pour mémoire, le financement du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés est assuré par :

- La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) à hauteur de 72%,
- Le budget général du TCO à hauteur de 28%.

La stratégie du TCO en matière de déchets vise principalement à conforter la nouvelle collecte des déchets, à accompagner le transfert de la compétence « traitement » au syndicat mixte de déchets et à assurer la gestion des incivilités.

Aussi, face à la dégradation de la situation environnementale sur le territoire de la commune du Port en raison de l'augmentation des dépôts sauvages générant une véritable pollution visuelle et sanitaire et au vu des spécificités du territoire portois (petite superficie, peu de relief, forte densité de population), la ville a sollicité le TCO afin de :

- Réduire le nombre de secteurs (actuellement 11) en découpant le territoire en 1 ou 2 zones de collectes ;
- Instaurer une collecte des OMR sur l'ensemble du territoire communal, deux fois par semaine.

Ces demandes ont pour objectif d'améliorer la lisibilité des consignes de sortie des déchets.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de prendre acte du rapport annuel 2015 du Service Public d'Élimination des Déchets du TCO,
- de réaffirmer auprès du TCO, la nécessité d'améliorer le service de collecte sur la commune du Port.